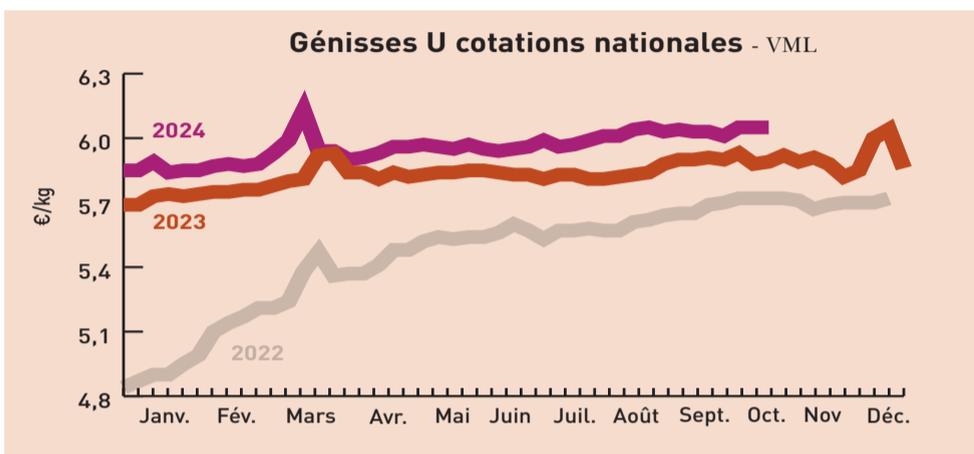


Bovins

Gros bovins vifs (prix moyen en kg carcasse)		Les marchés en Sud-Est Centre			
Marchés	cat.	Laissac 12/11/2024	Bourg-en-Bresse 12/11/2024	St-Christophe-en B. 06/11/2024	National 28/10/24 au 03/11/24
Vaches viande (V)	U	5,85 € →	-	5,65 € ↗	(U=) 6,10 € ↗
	R	5,50 € →	5,00 € →	5,47 € →	(R=) 5,57 € ↗
	O	4,60 € →	-	-	(O=) 5,12 € ↗
Vaches mixte (M)	R	4,70 € →	-	-	(R-) 4,67 € ↘
	O	4,45 € →	4,20 € →	-	(O=) 4,61 € ↘
Vaches lait (L)	O	4,10 € →	-	-	(O=) 4,22 € ↘
	P	3,95 € →	3,55 € →	-	(P+) 4,18 € ↘
Génisses VML	U	-	5,65 € →	5,90 € ↗	(U=) 6,05 € →
	R	5,15 € →	5,20 € →	5,65 € ↗	(R=) 5,56 € →
	O	4,60 € →	4,40 € →	-	(O=) 4,91 € ↘
Taureaux VML	URO	4,30 € →	4,00 € →	-	(U=) 4,64 € →

VML : viande, mixte, lait



Marché de Moulin-Engilbert du 05/11/2024 (prix moyen en kg carcasse)		Marché de St Christophe-en-B du 06/11/2024		
Génisses				
24 à 36 mois	U	3,26 €	R	2,97 €
Vaches charolaises				
- 5 ans		3,42 €		3,11 €
5 à 10 ans		2,95 €		2,74 €
+ 10 ans		2,75 €		2,58 €

Broutards (6 à 12 mois, prix au kg vif)		Marché de Bourg-en-Bresse du 12/11/2024		
Charolais				
Mâles légers de 250-300 kg	U	4,00 €	R	3,55 €
Mâles légers de 300-350 kg		4,00 €		3,60 €
Mâles légers de 350-400 kg		4,05 €		3,65 €
Femelles légères de 250-300 kg		4,00 €		3,60 €
Femelles légères de 300-350 kg		4,00 €		3,60 €
Femelles légères de 350-400 kg		-		-
Croisés charolais				
Mâles légers de 250-300 kg		3,95 €		3,10 €
Mâles légers de 300-350 kg		3,95 €		3,15 €
Mâles légers de 350-400 kg		-		-
Femelles légères de 250-300 kg		3,95 €		3,15 €
Femelles légères de 300-350 kg		3,95 €		3,15 €
Femelles légères de 350-400 kg		-		-

Broutards charolais (6 à 12 mois, au kg vif)		Marché de St Christophe-en-Brionnais du 06/11/2024		
Mâles légers				
250-300 kg	U (mini-maxi)	4,07 - 4,49 €	R (mini-maxi)	3,96 - 4,00 €
300-350 kg		4,03 - 4,22 €		-
350-400 kg		3,92 - 4,06 €		-
Femelles légères				
250-300 kg		-		-
300-350 kg		3,87 - 4,05 €		-
350-400 kg		-		-

Broutards charolais (6 à 12 mois, au kg vif)		Marché de Moulin-Engilbert du 05/11/2024		
Mâles				
250-300 kg	U (mini-maxi)	-	R (mini-maxi)	-
300-350 kg		4,08 - 4,20 €		-
350-400 kg		4,04 - 4,20 €		-
400-450 kg		4,02 - 4,24 €		-

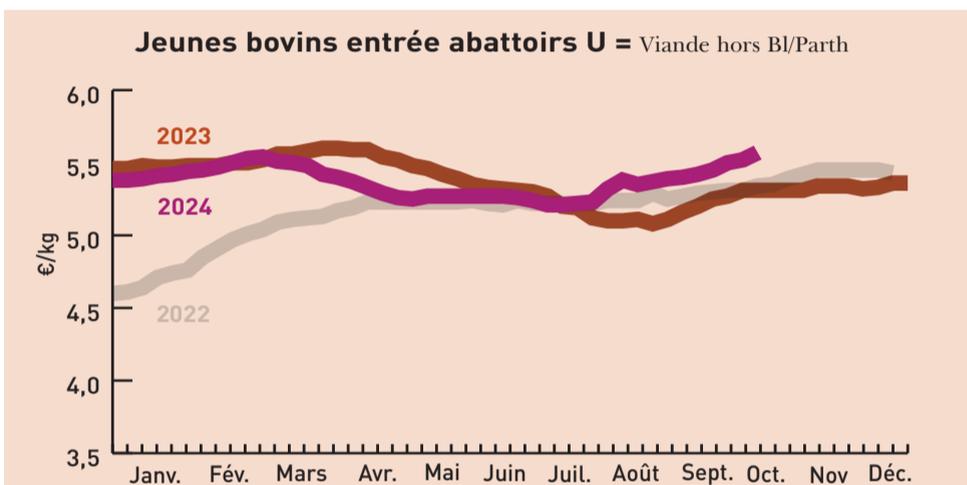
Bovins destinés à l'engraissement (prix au kg vif départ exploit.)		Dijon 28/10/24 au 03/11/24		
Mâles 6-12 mois				
300 kg	E	U	R	
350 kg	-	4,05 €	-	-
400 kg	-	4,01 €	-	-
400 kg	-	4,02 €	-	-
Mâles 12-24 mois				
450 kg	-	3,88 €	-	-
Femelles 6-12 mois				
270 kg	-	3,77 €	-	-
Femelles 12-24 mois				
400 kg	-	3,70 €	-	-

Tendance : Quorum non atteint, application des prix du réseau.

Gros bovins morts entrée abattoir (en euros/kg net, frais de transport inclus)

Cotations du Bassin Centre-Est du 28/10/24 au 03/11/24							
Jeunes bovins 12 à 24 mois							
Viande hors BI/Parth	E	U=	R+	R-	O+	O=	P+
	-	5,57 €	5,49 €	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Bœufs							
Races à viande	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches							
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
	-	5,66 €	5,60 €	-	-	-	-
Charolaise - 10 ans +350 kg	-	5,62 €	5,58 €	-	-	-	-
Limousine - 10 ans +350 kg	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	4,63 €	4,57 €	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	4,21 €	4,19 €
Génisses							
Viande mixte lait	U=	U-	R+	R=	O+	O=	
	-	5,80 €	5,69 €	-	-	-	-
Viande +350 kg	-	-	-	-	-	-	-

Tendance : Marché toujours très actif dans les JB viande, peu de sorties en vaches laitières.

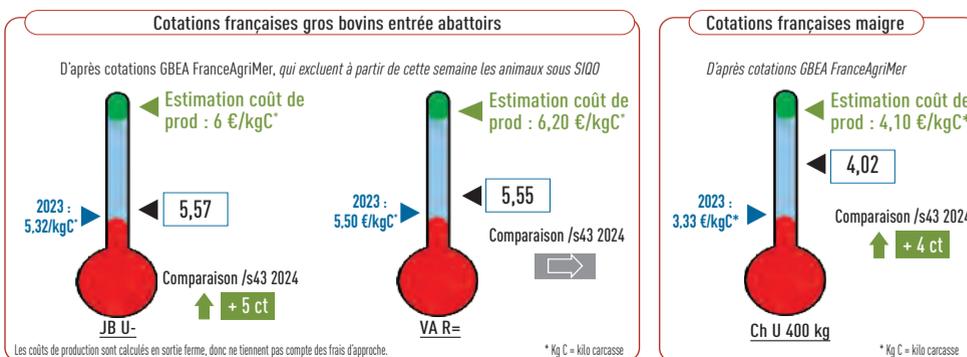
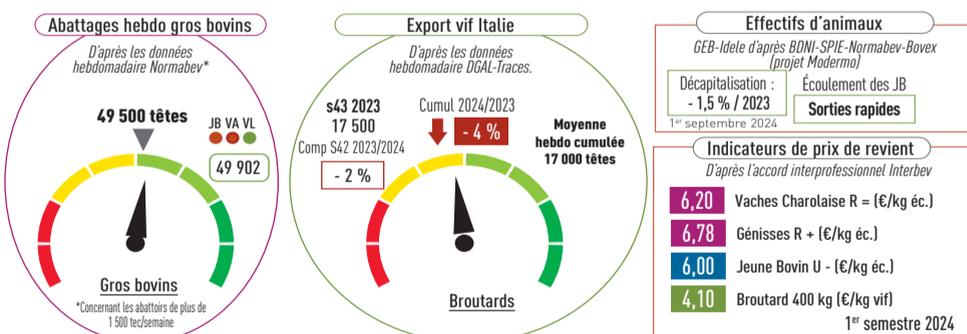


Gros bovins morts entrée abattoir (en euros/kg net, frais de transport inclus)

Cotations du Bassin Grand Sud du 28/10/24 au 03/11/24							
Jeunes bovins 12 à 24 mois							
Viande hors BI/Parth	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+
	-	5,62 €	-	-	-	-	-
Vaches							
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+
	-	-	5,78 €	5,70 €	-	-	-
Charolaise - 10 ans +350 kg	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	4,23 €
Génisses							
Viande + 350 kg	U=	U-	R+	R=	O+		
	-	-	-	-	-	-	-

Tendance : Application du réseau.

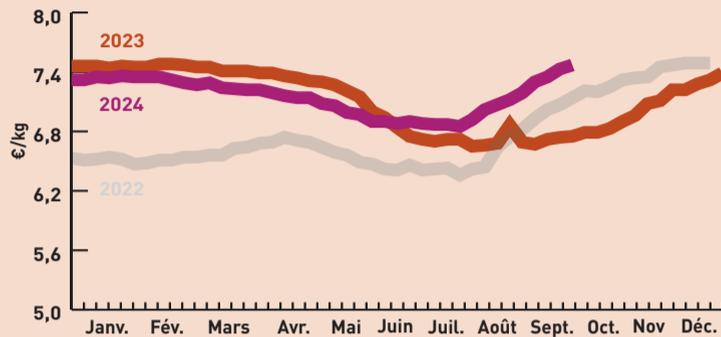
Indicateurs de marché : semaine 44 du 28/10 au 01/11/2024



Veaux

Veaux de boucherie (kg net entrée abattoir) Cotations nationale FranceAgriMer du 28/10/24 au 04/11/24				
Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	-	-	-
U	-	8,73 €	7,23 €	-
R	-	7,66 €	6,49 €	-
O	-	7,47 €	6,07 €	5,90 €

Veaux rose clair O - Cotations FranceAgriMer



Jeunes veaux (prix min-maxi en euros) Marchés régionaux du 11/11/24 au 12/11/24				
	Mâles croisement	Femelles croisement	Mâles Montbéliard	Mâles Laitiers
St Laurent-de-Chamousset (veau de 10 j à 4 sem) Supérieure/Elevage (04/11/24)			Race mixte	Croisé mixte
Saint Étienne (veau 45-50 kg - Mixte)	280-390 €	220-290 €	120-160 €	[40-45 kg] 40-70 €
Saint Étienne (veau 50-55 kg - Mixte)	420-500 €	310-400 €	180-250 €	90-110 €
Saint Étienne (Supérieur élevage)	510-610 €	420-480 €	250-320 €	120-160 €
Bourg-en-Bresse (veau 45-50 kg - engrais 0)	185-255 €	155-215 €	95-150 €	60-95 €

Caprins

Chevreau vif (prix «départ élevage» hors taxe exprimé en euro/kg vif) Cotations FranceAgriMer du 04/11/24 au 10/11/24			
Poids	Prix moyen	Variation	
		Valeurs	%
8 à 11 kg	3,56	0,00	0,00

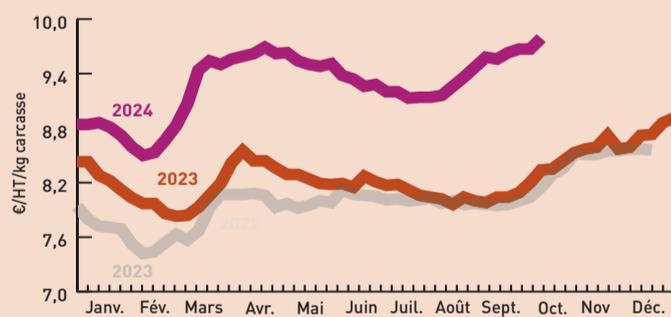
Reconduction de la cotation.

Ovins

[prix entrée abattoir - HT exprimé en euros/kg de carcasse (5 ^e quartier inclus) Cotations FranceAgriMer du 28/10/24 au 03/11/24				
Cat.	Poids	U	R	O
Couvert	13 - 16 kg	-	10,18 €	10,03 €
Couvert	16 - 19 kg	-	10,15 €	9,44 €
Gras	13 - 16 kg	-	-	-
Gras	16 - 19 kg	-	-	-

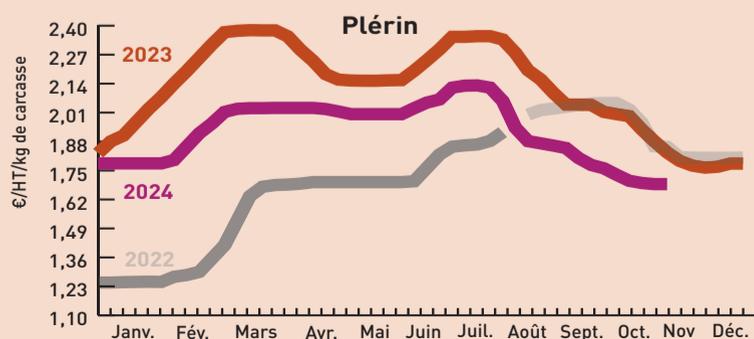
Prix moyens pondéré (entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5 ^e quartier inclus) Cotations FranceAgriMer du 28/10/24 au 04/11/24	
Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis
9,79 (+0,12)	10,07 (+0,02)

Prix moyen pondéré des agneaux



Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (2 685 porcs présentés) Cotations du 12/11/2024	
Prix moyen (sur une base de 56 TMP) :	1,689 €



Porcs abattus en Rhône-Alpes Cotations FranceAgriMer du 25/10/24 au 31/10/24	
Prix moyen	1,96 € (-0,04) /carcasse euros



SAFER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Appel à candidatures

Publication effectuée en application des articles L.141-1, L.141-2, L.143-3 et R.142-3 du Code rural et de la pêche maritime. La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir :

AS 42 24 0202 01 : superficie totale : 71 a 60 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation et dépendance. Parcellaire : RENAISON (71 a 60 ca) - '0985 CHE DU FREZET' : AN-67 - 'CHEZ FREZET' : B-282-288. Zonage : N. Occupation : Libre

AS 42 24 0183 01 : superficie totale : 27 ha 32 a 71 ca dont 67 a 30 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcellaire : SALVIZINET (27 ha 32 a 71 ca) - 'L ETANG BONNASSIEUX' : A-147-152-153-155-156-157-158-159-160 - 'LES RIVIERES' : A-142-146 - 'THELOY' : A-331-336-337-338-353-354-364-502-503. Zonage : A. Occupation : Libre

AS 42 24 0182 01 : superficie totale : 10 ha 34 a 50 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcellaire : CIVENS (10 ha 34 a 50 ca) - 'TRECAUD' : C-27-154. Zonage : A. Occupation : Libre

AS 42 24 0208 01 : superficie totale : 97 a 34 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation et dépendance. Parcellaire : LE BESSAT (97 a 34 ca) - '0441 CHE DES PALAIS' : B-1503 - 'LES PALAIS' : B-397-398-401-402-403-405-1436. Zonage : N. Occupation : Libre

AS 42 24 0207 01 : superficie totale : 4 ha 76 a 75 ca dont 59 a 90 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Dépendance et Habitation. Parcellaire : SAINT-MARTIN-LA-SAUVETE (4 ha 76 a 75 ca) - '0658 RTE DE L'HOPITAL' : D-109 - 'COUSSE' : D-103-107-108-110-111-113. Zonage : CN. Occupation : Libre

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS. Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du 30/11/2024 (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer <http://www.safer-aura.fr>, soit par mail à direction42@safer-aura.fr (voire par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON ou, plus particulièrement, auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, 5, rue de la Télématique 42000 ST ETIENNE - Mail : direction42@safer-aura.fr.



SAFER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Appel à candidatures

Publication effectuée en application des articles L.141-1, L.141-2, L.143-3 et R.142-3 du Code rural et de la pêche maritime. La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir :

AS 69 24 5332 01 : superficie totale : 27 ha 77 a 16 ca dont 3 ha 02 a 38 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : 2 parcelles sont exploitées par des exploitations en AB (D 257 à Saint-Martin-la-Plaine et 195F 479 à Chabanière). Bâti : Aucun. Parcellaire : CHABANIÈRE (17 a 30 ca) - 'LES ROULAIERS' : 1950F-479. GENILAC (1 ha 36 a 33 ca) - 'BACHASSE' : 0800A-140 - 'LES COTES' : 0800A-1287-1288-1786 - 'PINEY' : 0800A-65. SAINT-JOSEPH (55 a 69 ca) - 'COMBE NOIRE' : E-1. SAINT-MARTIN-LA-PLAINE (2 ha 96 a 80 ca) - 'AUX BOCHES' : AB-19 - 'LES PAVES' : B-988 - 'AUX APROS' : D-257 - 'COMBENOIRE' : E-29. SAINT-ROMAIN-EN-JAREZ (7 ha 32 a 96 ca) - 'LA TUILLIERE' : D-793-794-810-826-846-1143 - 'LES BOUY' : D-759-789-790-791-792-1177-1178-1180 - 'SERVARIN' : E-442-498. SAINTE-CATHERINE (15 ha 38 a 08 ca) - 'BOIS MARTOUX' : B-1-4-10 - 'CHARBONNIERE' : B-217-218-219-220-257-366 - 'LE RAT' : B-175 - 'LE REPLAT' : C-8-9-23-28-38-39-40-56-63 - 'PLAT DES GROSSES' : C-65-82-83-84-88-89-810. Zonage : GENILAC : A, N - SAINT-JOSEPH : A - SAINT-MARTIN-LA-PLAINE : N, A - SAINT-ROMAIN-EN-JAREZ : N, A - SAINTE-CATHERINE : N, A - CHABANIÈRE : N. Occupation : Occupée pour partie

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS. Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du 28/11/2024 (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer <http://www.safer-aura.fr>, soit par mail à direction69@safer-aura.fr (voire par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON ou, plus particulièrement, auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, 18, avenue des Monts d'Or 69890 LA TOUR DE SALVAGNY - Mail : direction69@safer-aura.fr.

CLAVILINE

Société civile en liquidation
Au capital de 440 000 euros
Siège social : 2315 chemin de la Rochette
42155 VILLEMONTAIS
431 895 192 RCS ROANNE

Dissolution

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 13 novembre 2024, il résulte que :

La dissolution anticipée de la société a été prononcée à compter du 13 novembre 2024 suivi de sa mise en liquidation.

A été nommée comme liquidatrice : Monsieur DESSERTINE Claude Joannes, demeurant à VILLEMONTAIS (Loire) 2315 Chemin de la Rochette, a qui ont été conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social à VILLEMONTAIS (Loire) 2315 Chemin de la Rochette,

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au GTC de ROANNE

Dépôt légal au GTC de ROANNE.
Pour avis,
le liquidateur

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Rachel DU-ROU-GROLEAS, Notaire Associé de la SARL «BALAY-COURTET-DURON et Associés», titulaire d'un Office Notarial à ANDRE-ZIEUX-BOUTHEON, 12, Rue Dorine Bourneton, CRPCEN 42117, le 9 novembre 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur Pierre Mario JANDROS, gérant de société, et Madame Catherine Louise Françoise Marie DESJOYAUX, gérante de société, demeurant ensemble à L'ETRAT (42580) 824 route du Maniquet.

Monsieur est né à SAINT GALMIER (42330) le 5 janvier 1953, Madame est née à SAINT-ETIENNE (42000) le 12 décembre 1959. Mariés à SAINT-GALMIER (42330) le 23 juillet 1983 sans contrat, sans modification depuis.

Il a été stipulé comme avantage entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'eux :

- Un préciput sur une large catégorie de biens, au choix du survivant ;
- Après exercice du préciput, la masse commune reviendra intégralement à la succession ;
- Suppression de toute cause de récompense.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.